

Élections simultanées européennes, fédérales et régionales du 26 mai 2019

Elections simultanées européennes, fédérales & régionales du 26 mai 2019

Guide - Encodage des données de contacts pour l'organisation des élections (Gestion des bureaux principaux)

Version du document	Date de version	Code	Commentaire/contenu de la modification	Auteur(s) de la modification	Date de diffusion	Destinataire(s)
1.00	23/02/2018	MA3X-IBZ-FR-00	Rédaction initiale en cours	SUY	-	Utilisateurs MA3X
1.01	26/10/2018	MA3X-IBZ-FR-00	Updates	SUY	-	Utilisateurs MA3X
2.0	24/01/2019	MA3X-IBZ-FR-00	Final version review	SUY	-	Utilisateurs MA3X
Documents de ré	férence : Transv	versale/Martine				



ibz Direction des Elections <u>http://www.elections.fgov.be</u> Tel. 02/518.21.31 – Fax 02/210.10.31

Table des matières

INTR	RODUCTION	1
LEXIC	QUE	2
ENCO	ODAGE DES DONNÉES DE CONTACT	3
Etape	e 1 - Connexion et identification eID	3
Α.	Introduction & prérequis	
В.	Installation du logiciel eID	
Étape	e 2 – Accès et autorisations	4
Étape	e 3 – Connexion au module	4
Ă.	Accéder au module d'encodage	
Étape	e 4 - Encodage des données de contact	5
Α.	Ajouter une nouvelle entité	5
Étape	e 5 - Editer les informations	6
Α.	Bureaux concernés	6
В.	Encoder des informations	6
С.	Ajouter des personnes de contact	6
D.	Ajouter les adresses du bureau	
E.	Modifier vos informations personnelles	11

Introduction

Les élections simultanées européennes, fédérales & régionales auront lieu le 26 mai 2019.

L'objectif principal de ce module est de centraliser l'ensemble des coordonnées de contact pour les différents intervenants qui jouent un rôle actif dans l'organisation des élections. De plus, ce module permettra la gestion des adresses de bureau pour les différentes entités ainsi que l'ensemble des informations de contact (manuellement ou via importation). L'objectif étant de pouvoir consulter toutes ces données rapidement en vue de contacts divers (gestionnaire, back-up, ...) au sein des bureaux des différentes entités.

L'accès à ces informations sera conditionné en fonction du rôle et des responsabilités de chaque Gestionnaire des accès (et son back-up).

Globalement, la plate-forme se structure en 3 modes différents :

(1) Gestion des bureaux principaux,

- (2) Gestion des informations liées aux communes,
- (3) Suivi et exportation des informations encodées.

Ce manuel abordera la première structure, c'est-à-dire la **gestion des données de contact pour les bureaux principaux**.

Lexique

Expression	Définition
Bureau de vote	Il s'agit de bureaux siégeant dans les locaux où les citoyens émettent leur vote, en d'autres mots dans chaque commune. Il y a autant de bureaux de vote que de sections de vote.
Bureau principal de canton	Le bureau principal de canton est un bureau électoral compétent lors de l'élection du Parlement fédéral, du Parlement européen et des Parlements de région et de communauté pour la constitution des bureaux de vote et de dépouillement, la désignation des témoins dans les bureaux de vote et de dépouillement et le contrôle des opérations électorales
Bureau principal de circonscription	Le bureau principal de circonscription est un bureau électoral compétent lors de l'élection de la Chambre des représentants ou des Parlements régionaux (dans la Région de Bruxelles-Capitale, on parle de « bureau régional ») pour le dépôt et l'acceptation des listes de candidats, la répartition des sièges et la désignation des élus.
Circonscription	Zone géographique délimitant un territoire électoral au sein d'un pays et/ou d'une région. Le découpage en circonscriptions électorales diffère selon les assemblées à renouveler.
Témoin	Personne désignée par les candidats d'une liste pour constater la régularité des opérations électorales dans un bureau électoral de la circonscription pour laquelle elle est électeur (principal, de dépouillement ou de vote).
Élections européennes	Ces élections sont organisées tous les 5 ans. Elles ont pour but d'élire des députés européens qui seront les représentants belges du Parlement européen
Élections fédérales	Aussi appelées « législatives », ces élections sont organisées tous les 5 ans (tous les 4 ans avant 2014). Elles ont pour but d'élire les députés qui composent la Chambre des représentants.
Élections régionales et communautaires	Ces élections sont organisées tous les 5 ans pour élire les représentants des Parlements régionaux (Bruxelles, Flandre et Wallonie) et du Parlement de la Communauté germanophone.
Gestionnaire des accès	Utilisateur autorisé à accéder, modifier ou ajouter des données de contact dans le module MA3X. Le gestionnaire peut avoir un back-up.

Encodage des données de contact

Etape 1 - Connexion et identification elD



A. INTRODUCTION & PRÉREQUIS

Pour encoder les informations liées à la composition des bureaux principaux, les gestionnaires désignés devront utiliser un module en ligne prévu à cet effet. Cet

acces en ligne n'est possible que par l'utilisation de la carte d'identité électronique belge (**eID**). Pour utiliser ce mode d'identification sécurisé, vous aurez besoin :

- D'un ordinateur de bureau ou portable
- ✓ D'une connexion Internet
- ✓ Du logiciel eID
- ✓ D'un lecteur de cartes eID
- ✓ De votre carte d'identité électronique (eID) et votre code PIN personnel
 - B. INSTALLATION DU LOGICIEL EID

Si le logiciel eID n'est pas encore installé sur votre ordinateur, vous pourrez le télécharger à cette adresse : <u>https://eid.belgium.be/fr</u>.

Une fois le fichier téléchargé, lancez l'installation du **logiciel**. Attention, il est indispensable, lors de cette étape, que votre lecteur de carte **eID** soit connecté à votre ordinateur. En effet, à la fin de l'installation, le logiciel vous demandera de lancer un « **Test** de connexion » et de choisir votre **certificat** d'identification.

ATTENTION ! Si vous utilisez le navigateur *Firefox*, vous devrez installer le module complémentaire « eID Belgique ». Vous trouverez toutes les informations utiles à l'installation de ce module : <u>https://addons.mozilla.org/fr/firefox/addon/belgium-</u>eid/

Étape 2 – Accès et autorisations

L'accès à ce module ne pourra se faire qu'après avoir reçu les **autorisations** nécessaires par les autorités compétentes (IBZ). Chaque utilisateur se verra attribuer un rôle particulier qui se traduira par des **permissions** plus ou moins **étendues** pour l'accès aux données de contact et à leur modification.

La **première** personne qui se connecte au bureau dans MA3X avec les codes de type IBZXXXXXX devient **automatiquement 'Gestionnaire des accès'** pour ce bureau. Les codes qui permettent à ce gestionnaire de s'identifier et de compléter la **composition du bureau** sont distribués par le pouvoir organisateur des élections.

Chaque président de bureau principal aura également accès aux données de MA3X.

Étape 3 – Connexion au module

A. ACCÉDER AU MODULE D'ENCODAGE

L'accès en ligne au module d'encodage des données de contact est possible à partir d'une URL communiquée par *IBZ* - *Direction des Elections*.

Une fois sur la page de **connexion**, connectez votre carte **eID** à votre ordinateur et cliquez sur **l'image** de l'écran d'accueil. Ensuite, vous arriverez sur la page d'identification eID, cliquez sur **'S'identifier'**. Une fois le certificat sélectionné et le code PIN encodé, vous accédez au module d'encodage des données de contact.

Module MA3X	S'identifier avec un lecteur de cartes eID
 J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de traitement de mes données à caractère personnel conformément à la Déclaration de confidentialité. Weuillez insérer votre and dans le lecteur afin de vous identifier, et cliquer sur l'image ci-dessous. 	Connectez votre lecteur de cartes elD à votre ordinateur. Sidentifier

Lors de votre première connexion, le système vous demandera un **complément d'identification** sur votre adresse e-mail et un numéro de téléphone. Ces informations obligatoires ne vous seront plus demandées par la suite mais vous pourrez toujours les modifier a posteriori.

Étape 4 - Encodage des données de contact

A. AJOUTER UNE NOUVELLE ENTITÉ

Une fois **authentifié**, vous accédez à l'interface qui reprend la liste des **entités** déjà ajoutées. Si aucune entité n'a encore été encodée, le système vous permet d'en **ajouter** une à l'aide du **code** de l'entité et du **mot de passe** qui vous ont été préalablement donnés (**IBZXXXXXXX**). Si vous gérez la composition des bureaux de plusieurs élections/entités, vous aurez autant de code que de bureaux principaux.

Ajou	iter une entité
Code de l'entité	Mot de passe
Code de l'entité	Mot de passe

Lors de l'ajout d'une nouvelle **entité**, le système vous demande un complément d'**identification** sur votre adresse e-mail, un numéro de téléphone et votre fonction. Ces informations obligatoires ne vous seront plus demandées par la suite mais il sera toujours possible de les **modifier** a posteriori.

A partir de ce même écran, le **responsable** d'entité peut désigner un éventuel **back-up** pour la gestion des données de contact. Il vous suffit de cliquer sur '*Désigner un gestionnaire back-up pour cette entité*' et encoder au minimum les nom, prénom et adresse e-mail du back-up. Ce responsable back-up recevra alors une **notification** par e-mail accompagnée d'un hyperlien vers l'application. Pour rappel, celui-ci devra utiliser ses **données d'identification** (eID) pour se connecter.

Nom*	Prénom*	N° de RN*
AA	a	62.02.13-086.64
Email*	Numéro de téléphone*	Fonction*
Email	N° de téléphone	Fonction pour les élections
nées du Gestionnaii Votre Gestionnaire des ac	re des accès back-up rcés back-up peut, si nécessaire, reprendre vos tâch	es ou vous aider à introduire des données dans
nées du Gestionnair Votre Gestionnaire des ac l'application. Nom*	re des accès back-up :cès back-up peut, si nécessaire, reprendre vos tâch Prénom*	es ou vous aider à introduire des données dans Email*
nées du Gestionnair Votre Gestionnaire des ac l'application. Nom*	re des accès back-up ccès back-up peut, si nécessaire, reprendre vos tâch Prénom* Prénom	es ou vous aider à introduire des données dans Email* Email

ATTENTION ! Le système ne permettra pas d'ajouter une entité déjà existante et liée à un autre responsable (et son éventuel back-up).

Étape 5 - Editer les informations

- A. BUREAUX CONCERNÉS
- ✓ Bureau principal de Canton
- ✓ Bureau régional (RBC)
- ✓ Bureau principal de Circonscription
- ✓ Parlement de la Communauté germanophone
- ✓ Bureau central de Province
- ✓ Bureau principal de Collège
- **B.** ENCODER DES INFORMATIONS

Une fois les données d'identification complétées, le système vous demandera d'éditer les informations liées au **bureau** concerné. Tous les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires :



C. AJOUTER DES PERSONNES DE CONTACT

A partir de cet onglet, vous avez la possibilité d'ajouter les **informations** des personnes de **contact** pour les différents **rôles** au sein du bureau concerné. Vous êtes tenu d'encoder au moins le *président*, le *secrétaire*, et la *personne de confiance* \rightarrow **requis**. Vous pouvez également encoder une *personne de contact* et un *responsable informatique* si besoin \rightarrow **facultatif**.

Pour chaque rôle certaines informations sont **obligatoires** (**O**) pour pouvoir sauvegarder vos données tandis que d'autres sont **facultatives** (**F**) :

		Niumaána	Ni			
	Contacts	Bureau	Gestion	naire des accè	İs	de !
Pré						
Seci Per: Per:	Président 🗸	ZERZI	ER ZEREZR	12.02.12 006.04		\odot
Res	Secrétaire 🗸	ZER	ZR ZERZER	10.021-021-07		⊗
	Pers. de contact 🖌			ZERAEZ ERAZER		\otimes
	Personne de confiance 🖌			ZERAEZ ERAZER		\odot
	Resp. Informatique (facultatif)				🕀 Aj	outer

Exemple d'une fiche de contact :



Nom*		Prénom*		
Nom		Prénom		
N° de registre national*				
N° de registre national				
Adresse administrative				
Rue			Numéro	
Rue			Numéro	
Code postal	Commune			
Code postal	Commune			
Téléphone fixe*		Téléphone r	nobile*	
Téléphone fixe		Téléphone	mobile	
E-mail*		Fax		
E-mail		Fax		

Une fois les différents rôles encodés, vous avez la possibilité de **visionner**, **modifier** ou **supprimer** des contacts.

	Contacts	Bureau	Gestionnaire des accès			
Président 🗸		ZERZ	er zerezr	- 🛃 -	- 😔	 Information contact Modifier les
Secrétaire 🗸		ZEF	RZR ZERZER		- © -	informations Supprimer
Pers. de contac	t 🗸		ZERAEZ ERAZER			le contact
Personne de co	nfiance 🗸		ZERAEZ ERAZER		\otimes	
Resp. Informati	que (facultatif)			(+) Aj	outer	



D. AJOUTER LES ADRESSES DU BUREAU

En tant que responsable de bureau (+ back-up), vous avez également la possibilité d'ajouter ou modifier les informations des adresses du bureau concerné.

	Contacts	Bureau	Gestionn	aire des accès	
lresse du jour o	les élections				
Lieu* PAradis		Rue*	de l'enfer		
Numéro	Code postal*	Comm	nune*	Numéro c	de téléphone*
12	1000	Brux	kelles	0299999	199
OUI Bâtime OUI Connex OUI L'adres	ents du SPF Justice cion avec le Registre natio se administrative est la n	onal ? nême que l'adresse c	lu jour de l'élec	ction	
		ENREGISTRER			

Trois types d'adresses peuvent être encodés pour le bureau : l'adresse du *jour des élections*, l'adresse *administrative* (et l'adresse pour le *dépôt* des candidatures pour les bureaux de circonscription). Seules les adresses de dépôt et du jour des élections sont obligatoires. Si les adresses de dépôt et administratives sont identiques à l'adresse du jour des élections, cochez le bouton ci-dessous et le système **copiera automatiquement** les informations dans la base de données. Pour les différentes adresses, ajoutez les informations obligatoires sur le lieu, la rue, le numéro, le code postal, la commune et un numéro de téléphone.

ieu*		Rue*	
PAradis		Rue de l'enfer	
luméro	Code postal*	Commune*	Numéro de téléphone*
12	1000	Bruxelles	029999999
OUI Bâtim OUI Conne OUI L'adre	ents du SPF Justice exion avec le Registre national esse administrative est la mêm	? e que l'adresse du jour de l'élec	tion

Vous avez également la possibilité d'indiquer si le bureau est équipé d'une connexion au **Registre national**.

12	Code postal*	- i - 1	lusti			
	1000		Bruxe	ce. elles	029999999	
OUI Batiments du	SPF Justice ec le Registre nationa	al ?	lı d n	ndiquez si le l'une conne» national.	bureau est kion au Regis	équipé stre
OUI C'adresse adm	inistrative est la mêi	me que l'ac	dresse du	i jour de l'élection		

E. MODIFIER VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

En tant que **Gestionnaire des accès**, vous avez toujours la possibilité de modifier certaines de vos **données personnelles** (E-mail, N° de téléphone et fonction). Les autres informations ne peuvent pas être éditées car celles-ci sont extraites à partir de votre numéro de Registre national (NRN).

donnáco n	Contacts	Bureau	Gestionnaire des accès
aonnees pe	ersonnelles	Drénom*	Nº de DN*
ZER		eraz	42 02 13-086 6s.
Email*		Numéro de téléphone*	Fonction*
Email		N° de téléphone	Fonction pour les élections
	DÉSIGNER UN C	SESTIONNAIRE DES ACCÈS BA	ICK-UP POUR CETTE ENTITÉ
		ENREGISTRER	